



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E190157

VALABLE JUSQU'AU 10/01/2024

ÉDITÉ LE 07/12/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 19 950

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 504 857 202 00031

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 0060650

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 128704879

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 128704879

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : SARL BATI-DECO PEINTURE GENERALE

LD L'HERMITTE  
LES ARRENTEMENTS  
16380 GRASSAC

Téléphone : 06 82 90 39 21

Fax :

Portable : 06 82 90 39 21

Site Internet :

E-mail : batideco16@orange.fr

Responsabilité légale :

MESNIER PATRICE GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                   | * Date d'attribution |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 PROB | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Peintre, Plâtrier / Plaquiste) | 11/01/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 11/01/2022         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 11/01/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME  
91 BOULEVARD DE BRETAGNE  
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.